

Pourquoi recycler ses déchets organiques?



27 janvier 2021

Au Canada, **près de 26 millions de tonnes de déchets** sont éliminées chaque année, dont **environ 11 millions** proviennent des domiciles. Ces données placent le pays parmi les plus grands producteurs de déchets au monde.

Dans les différents déchets retrouvés dans les ménages, **60% sont composés de matières organiques**. Celles-ci, aussi appelées déchets organiques, se composent notamment de résidus alimentaires.

La problématique avec la surproduction de déchets (dont une grande partie est composée de matières organiques), est que lorsqu'ils ne sont pas recyclés dans les foyers ou par les municipalités, ils sont envoyés dans les sites d'enfouissement ou à l'incinération. Là-bas, ils émettent de puissants gaz à effets de serre responsables des changements climatiques. **Il devient donc urgent de se mobiliser face à cet enjeu**, car en diminuant la quantité de matières envoyées à l'élimination, nous réduisons du même coup les impacts négatifs sur l'environnement.

Les sites d'enfouissement

Un site d'enfouissement est un endroit où les matières résiduelles sont acheminées par camion afin d'être enfouies dans le sol. Ensuite, lorsqu'un déchet organique est enfoui, il est privé d'oxygène et dégage donc du méthane, un biogaz **25 fois plus toxique que le CO₂** (notamment émis par les voitures). Cela contribue entre autres au réchauffement de la planète.

Par exemple, au Québec, les sites d'enfouissement sont responsables de **6% des émissions de gaz à effets de serre**. Heureusement, certains sites d'enfouissement sont dotés d'un système capable de capter ce méthane pour le transformer en énergie, qu'on appelle la **biométhanisation**. Par contre, des quantités de gaz réussissent à s'échapper causant ainsi des dommages pour la planète.

Il ne faut également pas négliger le fait que certaines matières organiques contiennent du liquide et que celui-ci se contamine au contact des autres déchets, appelés lixiviat.

Chargés de métaux lourds et d'acides, ils **polluent à leur tour les nappes d'eau souterraines**.

Finalement, certains sites d'enfouissement en sont presque à leur pleine capacité. Par exemple, on prévoit que le seul centre d'enfouissement de la ville de Montréal sera plein d'ici 2029.

L'incinération

Ce procédé consiste à brûler les déchets (comprenant les déchets organiques) pour diminuer leur quantité. Il génère de nombreux gaz toxiques néfastes pour l'environnement et seulement 3% des déchets éliminés sont utilisés pour créer de l'électricité ou du chauffage.

Quelques pistes de solutions

Réduire le gaspillage alimentaire

Pour adresser cet enjeu, il faut commencer par réduire à la source. Présentement, au Canada, **63% des résidus alimentaires encore bons à la consommation** se retrouvent dans la poubelle ou le bac à compost des citoyens. Cela représente 140 kg de nourriture par année pour un seul ménage, équivalent à 1100\$. Ceci dit, s'il y a moins de gaspillage alimentaire, on produit moins de déchets organiques susceptibles d'être éliminés dans les sites d'enfouissement.

Recycler ses déchets alimentaires

Au lieu d'envoyer les déchets organiques à l'élimination, une solution est de les recycler (ou les valoriser). Voici quelques idées: adopter le **compostage domestique**, participer au **compostage communautaire**, s'inscrire à la **collecte de déchets organiques** municipale ou **se procurer un appareil pour transformer** vos matières organiques en fertilisant naturel.

Maintenant que l'on connaît toutes ces informations, il est plus facile de comprendre **pourquoi il est important de réduire et recycler ses déchets organiques** et le réel impact qu'un tel changement au quotidien peut avoir sur l'environnement.

Une autre question importante à se poser est **comment faire pour réduire le gaspillage alimentaire et recycler ses déchets organiques?** Nous avons abordé quelques pistes de solutions plus haut. Pour approfondir le sujet, nous publierons bientôt un second article qui présentera plus en détails différentes options pour vous aider à faire une différence.

Pour ne rien manquer et être informé.es lors de la publication d'un nouvel article de blogue, [inscrivez-vous à notre infolettre en cliquant ici](#).